



GOBIERNO DEL PRINCIPADO DE ASTURIAS

CONSEJERÍA DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE

ESCUELAS OFICIALES DE IDIOMAS DEL PRINCIPADO DE ASTURIAS

PRUEBA ESPECÍFICA DE CERTIFICACIÓN DE NIVEL INTERMEDIO DE FRANCÉS SEPTIEMBRE 2013

Comisión de Evaluación de la EOI de

COMPRENSIÓN DE LECTURA

Puntuación total

/20

Calificación

Apellidos: _____
Nombre: _____
DNI/NIE: _____

LEA LAS SIGUIENTES INSTRUCCIONES

A continuación va a realizar una prueba que contiene **dos ejercicios de comprensión de lectura**. Los ejercicios tienen la siguiente estructura: se presentan unos textos y se especifican unas tareas que deberá realizar en relación a dichos textos. Las tareas o preguntas serán del siguiente tipo:

- **Pregunta de completar.** Se presenta un texto en el que faltan algunas palabras o grupos de palabras. Se proporcionan tres opciones para completar cada hueco del texto. Deberá **elegir la opción correcta** para completar cada hueco rodeando con un círculo la letra de su opción en la **HOJA DE RESPUESTAS**.
Sólo una de las tres opciones es correcta.

Ejemplo:

1. A B C

Si se confunde, tache la respuesta equivocada y rodee la opción que crea verdadera.

1. A B C

- **Preguntas de respuesta corta o frases para completar.** En este caso deberá **escribir su respuesta** en el espacio correspondiente en la **HOJA DE RESPUESTAS**.

Ejemplo:

1. espacio para su respuesta

En total, deberá contestar **20 preguntas** para completar esta prueba. Antes de responder las preguntas, lea atentamente las instrucciones de cada ejercicio.

Dispone de **45 minutos** para responder las preguntas de los 2 ejercicios que componen la prueba.

Utilice únicamente **bolígrafo azul o negro** y asegúrese de que su **teléfono móvil** y **dispositivos electrónicos** estén **desconectados** durante toda la prueba.

Trabaje concentradamente, **no hable ni se levante** de la silla. Si tiene alguna duda, levante la mano y espere en silencio a que el/la profesor/a **se acerque a su mesa**.

Espere a que le indiquen que PUEDE EMPEZAR.

HOJA DE RESPUESTAS

EJERCICIO 1: L'UN(E) RESTE, L'AUTRE PART

- | | | | |
|-----|----------|----------|----------|
| 1. | A | B | C |
| 2. | A | B | C |
| 3. | <hr/> | | |
| 4. | A | B | C |
| 5. | A | B | C |
| 6. | A | B | C |
| 7. | A | B | C |
| 8. | A | B | C |
| 9. | <hr/> | | |
| 10. | A | B | C |

EJERCICIO 2: LES TWEETS

- | | | | |
|-----|----------|----------|----------|
| 1. | A | B | C |
| 2. | <hr/> | | |
| 3. | <hr/> | | |
| 4. | A | B | C |
| 5. | <hr/> | | |
| 6. | A | B | C |
| 7. | A | B | C |
| 8. | <hr/> | | |
| 9. | A | B | C |
| 10. | A | B | C |

EJERCICIO 1

L'UN(E) RESTE, L'AUTRE PART

D'après l'article de Sandra Franrenet. Libération

LISEZ CET ARTICLE ET RÉPONDEZ AUX QUESTIONS.

Passée la phase tout-nouveau-tout-beau, le couple est vite confronté à des choix stratégiques susceptibles de le faire voler en éclats. Entre désir d'accomplissement personnel et besoin de construire à deux, il n'est pas toujours facile de prendre la bonne décision. Décryptage.

Lorsqu'ils se rencontrent, Guillaume et Sophie savent qu'ils vivront plus qu'une amourette d'étudiants. Aussi quand Guillaume se voit offrir un poste de reporter en Europe de l'Est, Sophie n'a pas peur de le laisser partir. «Nous savions tous les deux que c'était un immense tremplin pour ma carrière», se souvient-il. Quelques mois plus tard, c'est au tour de sa dulcinée d'accepter un travail à Wallis-et-Futuna. Éloigné de plusieurs milliers de kilomètres, le couple sait que s'il veut durer, il devra faire un choix. «J'avais un boulot en or, je gagnais super bien ma vie et j'avais un appart de rêve! J'ai donc tout fait pour convaincre Sophie de me rejoindre», témoigne notre trentenaire.

Seul hic: la demoiselle n'entrevoit pas plus de perspective professionnelle dans le fief de son amoureux que lui dans celui de sa belle. Après moult palabres, Paris finit par s'imposer. À une époque où les jeunes gens ont tendance à donner la priorité à l'individu plutôt qu'à leur couple, Guillaume et Sophie se sont choisis. Pourquoi? Parce qu'ils ont fait le pari qu'ils auraient plus à perdre de se quitter que de lâcher leurs jobs. Dix ans et quatre enfants plus tard, la vie leur a donné raison.

«Cette histoire prouve que pour fonctionner, le couple doit être porté par des individus suffisamment autonomes pour envisager la séparation. Se sentir libre est une condition indispensable pour réussir son ménage. Les protagonistes doivent être conscients que s'ils ne se mettent pas d'accord, ils courent vers la rupture. À partir de là, il leur revient de se demander si leur duo est ou non prioritaire. Si c'est le cas, ils seront amenés à faire des concessions parfois coûteuses, comme ça a été le cas pour Guillaume», analyse le psychiatre Jean-Paul Mialet.

1 Guillaume et Sophie se sont connus...

- A en boîte
- B au travail
- C à l'université

2 Guillaume accepte le poste de reporter parce qu'il veut...

- A vivre à l'étranger
- B s'accomplir professionnellement
- C prendre du recul dans son couple

3 Trouver dans le texte deux synonymes de "travail".

4 Qui va rejoindre l'autre?

- A Sophie
- B Guillaume
- C Aucun des deux

5 Notre époque tend à prioriser ...

- A le couple
- B le travail
- C l'individu

6 Dans le texte, " Dix ans et quatre enfants plus tard, la vie leur donne raison" signifie que Guillaume et Sophie ...

- A ont une vie stressante
- B ont pris la bonne décision
- C pensent que le travail est le plus important

7 D'après Jean-Paul Mialet, la rupture d'un couple se produit principalement par le manque ...

- A de liberté
- B d'autonomie
- C de consensus

8 Ce texte peut apparaître dans quelle rubrique d'un journal?

- A Travail
- B Société
- C Économie

9 Dans le texte, la protagoniste s'appelle "Sophie", mais comment on la nomme aussi? Trouver deux mots qui la désignent.

10 Quel titre convient le mieux à ce texte?

- A Choisissons-nous!
- B Partons et oublions tout!
- C Vivons sans concessions!

EJERCICIO 2

LES TWEETS

D'après l'article de Thierry Magnol. Sud Ouest

LISEZ CET ARTICLE ET RÉPONDEZ AUX QUESTIONS.

Sud Ouest a révélé dans son édition de mercredi qu'au tribunal de Mont-de-Marsan, pendant une audience d'assises au cours de laquelle était jugée une personne pour tentative de meurtre, deux magistrats (le vice-procureur et l'assesseur) ont échangé des dizaines de tweets sarcastiques. Des extraits de ces tweets ont été publiés par notre journal.

Ceci a suscité un vif débat sur le web, sur les réseaux sociaux (sur Twitter notamment), au sein de la magistrature, mais aussi au sein de la profession journalistique. Il y a d'un côté ceux qui considèrent que «Sud Ouest» a fait son travail en pointant du doigt des comportements laissant planer un doute sur la façon dont s'exerce la justice. Et de l'autre côté ceux qui estiment que notre journal n'a pas à divulguer ce type d'information, certains l'assimilant même à une forme de délation.

Par ailleurs les tweets, même expédiés sous un pseudonyme, ne sont pas des messages privés comme les mails et les SMS, mais des messages publics puisqu'ils sont consultables par tout le monde. À aucun moment la révélation de telles pratiques ne peut être assimilée à de la délation.

Une question peut toutefois se poser: pourquoi avoir révélé l'identité des deux protagonistes alors qu'ils agissaient sous pseudonyme? «Mont-de-Marsan est une petite juridiction. En audience, il ne peut y avoir qu'un faible nombre de magistrats concernés, ceux qui dépendent de la cour d'appel de Pau. Et il nous a semblé logique de ne pas laisser peser le soupçon sur des personnes qui n'étaient pas concernées.»

Rappelons ici ce que recommande la Charte éditoriale de «Sud Ouest»: «En matière de faits divers et d'actualité judiciaire, la règle est la publication de l'identité des personnes participant aux faits rapportés, sauf dans les cas d'exception prévus par la loi. Dans les cas où la publication d'une identité pourrait entraîner des conséquences indésirables (humiliation de victimes, polémiques indues, mise en cause du journal, etc.), le journaliste évalue le bien-fondé de la publication avec le responsable d'édition ou un membre de l'encadrement.»

Là encore, la rédaction a respecté les principes déontologiques de «Sud Ouest».

1 Quelle information a révélé Sud Ouest?

- A Une tentative de meurtre
- B La divulgation de tweets
- C Le jugement d'une personne

2 Dans le texte, quel est le synonyme de "ironique"?

3 Dans le texte, quel adjectif montre que cette information a eu une répercussion intense sur le Net?

- 4 Tout le monde s'accorde à affirmer que Sud Ouest ...**
- A** a bien fait son travail
 - B** a bordé la dénonciation
 - C** n'a laissé personne indifférent
- 5 D'après le journaliste, il n'y a pas délation parce que le tweet est un message ...**
- 6 Connait-on le nom des deux magistrats?**
- A** Oui, Sud Ouest les a identifiés
 - B** Oui, mais seulement leur pseudonyme
 - C** Oui, parce que tout le monde se connaît dans cette ville
- 7 La Charte de Sud Ouest recommande qu'il faut toujours ...**
- A** demander un autre avis
 - B** publier le nom des personnes
 - C** appliquer la loi sans exceptions
- 8 Dans quelle ville s'est déroulée cette histoire?**
- 9 Thierry Magnol écrit cet article pour défendre ...**
- A** les deux magistrats
 - B** l'utilisation des tweets
 - C** la position de son journal
- 10 Quel titre convient le mieux à cet article?**
- A** Les magistrats sont-ils saturés de travail?
 - B** "Sud Ouest" fait-il une campagne anti-justice?
 - C** Fallait-il divulguer les tweets des magistrats?